

Communiqué de presse

Émis par la FQOCF dans le cadre de la rencontre du Comité des régions

Financement des organismes communautaires - Une décision gouvernementale met en péril leur existence

RICHELIEU, le 8 juin /CNW Telbec/ - La colère gronde chez les organismes communautaires Famille (OCF) de partout au Québec. A l'issue d'une réunion de deux jours de leurs représentantes, la Fédération québécoise des OCF a tenu à dénoncer le fait que le financement de ses quelque 220 groupes membres, déjà de loin le plus faible de tous les organismes communautaires comparables, n'ait même pas été indexé par le gouvernement et ce, contrairement aux engagements, qui avaient pourtant été pris par les ministres Béchard et Théberge.

Depuis des mois, la Fédération discute avec le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine d'un plan de financement des OCF, qui prévoit l'ajout de quelque 15 millions \$ d'ici 2011. Inutile de dire que la décision gouvernementale de ne même pas indexer les budgets 2006-2007 n'augure rien de bon pour l'avenir de cette négociation. Cela est d'autant plus déplorable que les demandes des OCF, loin de vider les caisses de l'Etat, visent seulement à assurer un financement décent pour leur permettre de continuer d'offrir aide, soutien et accompagnement à 90 000 familles.

Comme l'a déclaré la directrice de la Fédération, Mme Marie Rhéaume : "Nous avons l'intention d'intensifier les pressions sur la ministre Théberge, afin non seulement de faire avancer le très épineux dossier du financement des organismes communautaires Famille en termes d'équité avec les autres groupes, mais surtout pour mettre fin à cet affront de ne même pas indexer notre financement pour 2006-2007. Certains groupes font déjà des miracles avec les maigres budgets reçus, comment absorberont-ils le coût de la vie sans ajustement alors notamment que les coûts énergétiques et de transport sont en expansion?"

Portrait du financement des OCF

Pour la deuxième année consécutive, les OCF n'ont pu compter sur aucune augmentation de leur budget. Comme si cela ne suffit pas, de sérieux problèmes d'équité persistent entre les OCF selon la région où ils se trouvent. Pire encore, si on regarde la moyenne de financement par organisme communautaire sur une base annuelle, on constate que les OCF reçoivent trois fois moins que les centres de femmes et une fois et demie moins que les maisons de jeunes. "Les OCF sont véritablement le parent pauvre en termes de financement. Pourtant, les familles sont toujours au centre des intentions de nos politiciens du moins durant les campagnes électorales!", a indiqué Mme Rhéaume. Loin de nous l'idée de pointer du doigt le financement d'autres organismes qui, comme les nôtres, oeuvrent de façon constante et positive auprès tant des femmes que des jeunes de leur milieu avec de modestes moyens, a-t-elle poursuivi, mais il faut quand même que les familles, qui

comptent sur nous, puissent continuer de le faire sans crainte de nous voir fermer les portes faute d'argent. Déjà, le mouvement de compression est amorcé et risque de se propager si la ministre Théberge ne revient pas sur sa décision de ne pas indexer notre financement et que les discussions visant l'adoption d'un plan visant à soutenir adéquatement les organismes en lien avec les familles québécoises ne mènent nulle part."

Portrait des OCF

L'action des OCF est essentiellement fondée sur la présence à la grandeur du territoire de réseaux d'aide et d'entraide efficaces, le transfert de compétences et de savoir-faire, l'échange et le soutien dans le développement de l'expérience parentale. Quelques exemples de l'action concrète des OCF :

- Ateliers d'enrichissement de l'expérience parentale à différentes étapes de la vie des familles (petite enfance, âge scolaire, adolescence);
- Valorisation du rôle parental (groupes parents/enfants de moins de cinq ans, accompagnement, valorisation du rôle des pères);
- Activités pour briser l'isolement (café rencontre, bambinerie, repas communautaires, etc.)
- Education et soutien à la nutrition santé (ateliers de purées de bébés maison, repas pour les relevailles, cuisines collectives, etc.)
- Eveil au monde de l'écrit (bibliothèque communautaire, aide aux devoirs, prévention du décrochage scolaire, distribution d'articles d'école, etc.)
- Aide et entraide (réseau de marraines pour les mères de nouveaux-nés, comptoir vestimentaire, gardiennage de répit, joujouthèque, etc.)

Au-delà des activités et services offerts, les OCF sont des milieux de vie, d'engagement et de participation pour l'ensemble des familles.

A propos de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

La FQOCF a pour mission de regrouper et de soutenir les organismes communautaires Famille et de contribuer à assurer la place des familles dans la société. Elle compte plus de 220 organismes membres répartis dans les 17 régions du Québec. Les organismes communautaires Famille soutiennent quelque 90 000 familles du Québec.

Renseignements: Marie Rhéaume, Cellulaire : (514) 772-2538;

Source :

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)